



HAL
open science

**Ousmane Moussa DIAGANA, Chants traditionnels du
pays soninké (Mauritanie, Mali, Sénégal), préface de
Claude Hagège, Paris, L'Harmattan, 1990**

Monique Chastanet

► **To cite this version:**

Monique Chastanet. Ousmane Moussa DIAGANA, Chants traditionnels du pays soninké (Mauritanie, Mali, Sénégal), préface de Claude Hagège, Paris, L'Harmattan, 1990. *Journal des Africanistes*, 1991, pp.159-161. halshs-02266845

HAL Id: halshs-02266845

<https://shs.hal.science/halshs-02266845>

Submitted on 16 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ousmane Moussa Diagana, *Chants traditionnels du pays soninké*
Monique Chastanet

Citer ce document / Cite this document :

Chastanet Monique. Ousmane Moussa Diagana, *Chants traditionnels du pays soninké* . In: Journal des africanistes, 1991, tome 61, fascicule 1. pp. 159-161;

https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1991_num_61_1_2316_t1_0159_0000_2

Fichier pdf généré le 09/05/2018

qui ont toujours eu sous la main la nourriture nécessaire, les vêtements de rechange, l'eau pour les entretenir et faire leur toilette fassent un petit effort d'imagination pour apprécier ce que peut être le manque de tout, non pendant quelques jours, mais durant plusieurs années.

Notons encore que le livre de P. Claustre répond avec clarté et précision à cette question inlassablement posée par désir sincère de comprendre chez les uns, mais en toute mauvaise foi pour d'autres : Pourquoi Françoise est-elle allée à Bardai ? Comme s'il s'agissait d'une énormité. Est-il donc si difficile d'admettre qu'elle y allait pour des raisons d'intérêt scientifique puisqu'il s'agissait de fouiller des tombes protohistoriques que lui avait signalées le Dr Staewen. Il faut rappeler que le Dr Staewen vivait là à l'année et que son épouse était, à ce moment, venue le rejoindre. Ceci prouve, à tout le moins, que sur place l'insécurité semblait toute relative, ce qui est largement confirmé par l'obtention de l'autorisation du préfet. Il s'agissait donc d'un déplacement de routine que, dans les mêmes circonstances, n'importe quel chercheur de terrain aurait effectué et non de l'entreprise aventureuse d'une écervelée comme certains tentent encore de le faire croire.

Qu'il me soit permis d'ajouter une remarque, à titre personnel en qualité de chercheur travaillant sur la société du Tibesti depuis de longues années. S'il est, de toute évidence, totalement exclu d'accepter une prise d'otages quelle qu'elle soit, il serait lamentable de basculer dans des généralisations stupides et une haine aveugle envers une population dont une grande partie, d'ailleurs, désapprouvait cette entreprise, surtout à l'égard d'une femme.

Si l'on demeure, à juste titre, bouleversé à la pensée que trois années de vie ont été confisquées à une innocente, il ne faut pas non plus oublier que ses ravisseurs et les habitants des villages n'ont jamais tenté de l'humilier et ont toujours affiché le respect que leur inspirait le courage et la dignité dont ne s'est jamais départie Françoise, même dans les pires circonstances.

Rappelons enfin que l'une des anomalies de cette tragique affaire a été de voir la victime prise à partie et calomniée avec acharnement par ses propres compatriotes comme le fut Françoise Claustre. Souhaitons donc que le livre de son mari soit assez largement diffusé et que ce sujet de cauchemar se voie définitivement exorcisé.

Monique Brandily

Ousmane Moussa DIAGANA, *Chants traditionnels du pays soninké (Mauritanie, Mali, Sénégal...)*, préface de Claude Hagège. Paris, L'Harmattan, 1990, 268 p.

Comme le précise en français et en soninké la page de titre intérieure, il s'agit de « chants nuptiaux, de circoncision et autres, recueillis à Kaédi (Mauritanie), collectés, transcrits, traduits et commentés » par l'auteur, qui est linguiste de formation. Après une introduction d'une vingtaine de pages, place est faite aux chants : leurs versions soninké et française sont disposées face à face et permettent ainsi un contact direct avec ces textes dans l'une ou l'autre langue. Le commentaire se fait discret, à travers quelques notes et phrases de présentation. L'essentiel du corpus est constitué par des chants de circoncision et de mariage, événements qui marquent respectivement pour l'homme et pour la femme leur entrée dans l'âge adulte. A cet ensemble de chants cérémoniels s'en ajoutent d'autres qui renvoient plutôt à la vie quotidienne, à ses travaux comme à ses moments de détente. La plupart de ces chants sont inconnus aujourd'hui des jeunes générations. Cette méconnaissance

sance traduit l'évolution de cette société vers une certaine « modernité », à travers l'émigration notamment.

On retiendra surtout de l'introduction son apport linguistique et littéraire, les observations d'ordre socio-historique étant moins bien menées. L'auteur fait une présentation tout à fait intéressante des différents types de chants, de mariage et de circoncision en particulier. Ces derniers sont d'une grande diversité, chacun d'eux ponctuant les étapes du parcours spatial et temporel que constituent ces deux cérémonies. Il faut noter également l'analyse des transformations que subit la langue dans les chants. Ainsi l'ordre phonologique et mélodico-accentuel se plie aux exigences rythmiques sans que le sens des mots en soit altéré. En revanche, certains changements, comme l'agencement syntaxique, rendent plus délicate l'interprétation sémantique. On aimerait savoir si ce phénomène a été constaté dans d'autres langues.

Cet ouvrage se prête à plusieurs lectures, à une approche socioculturelle notamment. Il n'est pas question, bien sûr, de mélanger les genres et de faire une analyse de la société soninké à partir d'un corpus de chants, pas plus qu'on n'étudierait le Japon d'avant l'ère Meiji à partir d'un recueil de haïku ! Mais si la littérature n'est pas le simple reflet d'une société, elle n'en exprime pas moins certains aspects, la littérature orale en particulier qui est le plus souvent une production collective. L'important est de ne pas confondre l'imaginaire social avec les pratiques réelles et de confronter, dans la mesure du possible, littérature et témoignages. Un chant de tatouage, par exemple, illustre bien cette démarche (p. 25 et 247). Celui-ci évoque les épines de trois arbres : un « arbuste aux épines blanches » (non identifié), le fromager et un acacia. En fait, selon les informations recueillies parallèlement par l'auteur, seules les épines du premier sont utilisées pour cette opération, les deux autres ne faisant qu'exprimer son caractère douloureux et le courage dont doit faire preuve la jeune fille. Cette chanson, qui traduit l'usage et la perception de certains végétaux par la société soninké, associe donc réalité et poésie.

La dimension historique de ces chants est difficile à cerner, on y trouve bien quelques références à la période coloniale mais elles ne font sans doute que ponctuer un parcours plus ancien. Leur inscription sociale en revanche me paraît beaucoup plus forte, bien qu'elle apparaisse peu dans cet ouvrage. L'auteur évoque, cependant, le rôle des esclaves qui seraient les « agents de production et de transmission » des chants de circoncision (p.22). Ce n'est pas surprenant puisqu'ils sont les principaux organisateurs de cette cérémonie.

Pour envisager d'autres approches, la question des variantes est peu abordée, dans le corpus lui-même comme dans l'introduction. On perçoit néanmoins, à travers les lieux d'origine des Soninké de Kaedi et les références généalogiques, les appropriations multiples dont ces chants peuvent faire l'objet. C'est là un vaste domaine qui reste à explorer et qui peut s'enrichir des travaux effectués sur d'autres littératures imprégnées d'oralité, comme les œuvres médiévales européennes (voir notamment B. Cerquiglini, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Éd. du Seuil, 1989).

Certains chants m'ont paru un peu obscurs : peut-être sont-ils plus parlants pour un public soninké ou bien font-ils partie d'un héritage dont le sens s'est perdu. La traduction n'est pas en cause, l'auteur ayant su trouver un juste équilibre entre la fidélité au texte et la part de création que suppose tout passage dans une autre langue. Un appareil critique plus développé aurait peut-être été souhaitable pour les lecteurs peu familiers de cette culture, mais ne demandons pas l'impossible ou, comme dit un chant soninké, la « gomme de l'azur » ! Il y a toujours place pour une autre lecture, plus libre, plus poétique en un mot.

Je voudrais souligner enfin l'importance de ce livre dans le contexte actuel. En sauvant de l'oubli un patrimoine menacé, il contribue à affirmer une identité culturelle pas toujours reconnue, en situation d'immigration ou en Afrique même. Il faut souhaiter que cet héritage puisse revivre en suscitant des créations nouvelles. Dans un domaine voisin, la relecture théâtrale du mythe soninké du Wagadu par Moussa Diagana en est un exemple (La légende du Wagadu vue par Sia Yatabère, *Théâtre Sud*, L'Harmattan, 1990, n° 1).

Monique Chastanet

Gérald GAILLARD. *Répertoire de l'ethnologie française. 1950-1970*, préface de Jacques Lautman. Tome 1 : répertoire. Tome 2 : index. Paris, Éditions du CNRS, 1990, 1 171 p.

Réunissant une somme considérable d'informations ponctuelles, cet ouvrage permet d'avoir une vue d'ensemble de l'activité ethnologique française depuis son origine jusqu'à 1970. Il reproduit la substance de quatre des dix volumes dont se compose la thèse que l'auteur a soutenue à l'EHESS en 1988, intitulée *Images d'une génération. Éléments pour servir à la constitution d'une histoire de l'anthropologie française de ces trente dernières années*.

Pour chaque année, les informations sont regroupées sous les invariables rubriques suivantes : I. Unesco et ONG ; II. Congrès, conférences, colloques ; III. Musées (surtout musée de l'Homme) ; IV. Cadres de l'enseignement (EPHE, universités, instituts, Collège de France, etc.) ; V. Sociétés savantes (dont la Société des africanistes) ; VI. Cadres de la recherche (Ifan, Orstom, CNRS, etc.) ; VII. Recherches et missions ; VIII. Généralités ; IX. Publications (revues, collections, ouvrages, disques et films, encyclopédies). Les sections I, III, IV, V et VI constituent en somme le cadre institutionnel dont II relève aussi en partie, tandis que les sections VII et IX donnent le tableau des résultats, qui sont souvent le fruit de la coopération de plusieurs entités. Il faut compléter ces résultats par la rubrique « Soutenances de thèse » de la section VIII qui est plus qu'une rubrique de reliquat car on y trouve souvent d'intéressantes indications sur l'esprit du temps (incidences du mouvement politique sur la discipline, notices nécrologiques, récompenses, bourses, stages).

Les index sont au nombre de cinq : noms de personne, matières, lieux, institutions, groupements humains.

C'est un puzzle évolutif qui est reconstitué au fil des ans. L'ethnologie française ressemble aux multiples bras communicants d'un fleuve qui ne serait reconnaissable qu'en prenant de la hauteur. Dans ce panorama, les africanistes retrouvent ou découvrent sans peine leur histoire. Ils peuvent en particulier situer à sa juste place tel travail ou telle individualité que le puissant flux de la vie moderne, avec ses modes, risquait d'effacer des mémoires.

Dès qu'une institution apparaît dans le livre, les phases de sa naissance sont retracées. Textes significatifs à l'appui, Gérald Gaillard nous rappelle entre autres la genèse du musée de l'Homme (enthousiasmes et bénévolat des années 1930), des sections V et VI de l'EPHE, de l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris (p. 27), de la Société d'ethnographie (p. 40), de l'Ifan et de ses centres locaux (p. 47-48), de l'Orstom (p. 49), du Comité international du film ethnographique dans lequel les Français semblent avoir joué un rôle pilote (p. 188). Il est clair qu'au cours des années 30 s'effectue une ouverture des curiosités et des connaissances : la